

le PLESSIS



www.leplessistrevise.fr

mag'

Printemps

La Ville retrouve ses couleurs

N° 121 - Mai 2021



GPSEA : *notre Territoire* ▶ P.18-19

SUPER U

Le Plessis-Trévisé



L'ensemble du personnel et la direction du magasin remercient très chaleureusement leurs clients qui leur témoignent leur confiance.

8 av Ardouin
01 45 76 66 61
Livraisons à domicile

Lundi-Samedi
8h30-20h30



OUVERT DIMANCHE
9h-13h

www.courseu.com/leplessistrevise

ART VISION

Philippe Orfao Votre Opticien

Homme

Femme

Espace Kids

Tendance

Créateurs

Solaire

42 av. Ardouin - 94420 Le Plessis-Trévisé

01 45 93 09 77

Mardi au samedi 9h30 - 12h30
et 14h30 - 19h30 (samedi 19h)



EXCLUSIVITÉ
Corner Nikon
Verres Haut de Gamme

Espace SURDITÉ

Partenaire mutuelles
et assurances santé
Facilités de paiement
Garantie monture 2 ans



VÊTU

Meubles et Salons Traditionnels
Tapisserie-Décorateur depuis 1969

— 1969 —



Showroom
sur 350 m²



**VOUS AVEZ DES PROJETS ?
CONTACTEZ NOUS POUR UN
RENDEZ-VOUS À DOMICILE**

Restauration et relookage de vos sièges
Atelier confection : Voilages,
doubles rideaux, stores...

www.meubles-vetu.fr
NOUVEAUTÉ @meublesvetu

OUVERT Mardi > Samedi
10h > 12h et 14h30 > 19h
01 45 76 31 82

1 à 3 av. André Rouy angle
2 rue des Mousquetaires
94420 Le Plessis-Trévisé



Révélez la meilleure version de
vous-même

Consultante Mieux-être & Neurofeedback Dynamical®



"Je vous accompagne dans votre
quête d'épanouissement personnel"

Je vous accueille dans un cadre
chaleureux avec des sessions de
neurofeedback et /ou un
accompagnement personnalisé et ciblé.
Mon approche est basée sur les dernières
connaissances en neurosciences et en
développement personnel.
Libérez tout votre potentiel et accédez
enfin à une vie qui répond
à vos réelles aspirations.

19 Bis, Avenue du Général de Gaulle
94420 Le Plessis Trévisé



Céline LOCUSSOL
06 32 97 67 58

neurofeedback94.fr

Sommaire

ÉDITO p. 5

ACTUALITÉ

Travaux lignes 206 et 209 p.6-7

Travaux EPV p.8-9

Cartographie des travaux p.10-11

Travaux bassin EOPD p.12

Permanence départementale p.13

Canicule p.13

Fauchage tardif p.17

Prévention addictions p.24-25

Vaccination Covid p.26

Communauté Emmaüs p.27

LOISIRS

Visites guidées du Bois St-Martin p.28

Page historique p.29

TRIBUNE DU PLESSIS p. 30-31

INFOS PRATIQUES

Pharmacies de garde p. 34



VIE LOCALE  p. 14-16

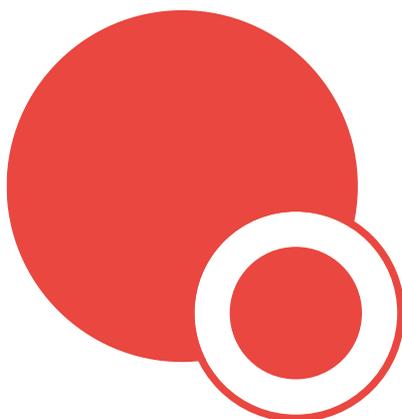
Parole d'élus



SÉCURITÉ  p. 20-23

La sécurité aux abords des écoles vue par les enfants

GPSEA, NOTRE TERRITOIRE  p. 18-19



Grand Paris
suddest
avenir

VISITE À DOMICILE

Avez-vous pensé au CCAS ?



DIFFICULTÉ DE DÉPLACEMENT
SENTIMENT D'ISOLEMENT

Un agent du CCAS
peut se rendre chez vous
pour vous aider

Il vous accompagne

- POUR LES DOSSIERS APA (allocation personnalisée d'autonomie), TÉLÉ-ALARME, PORTAGE DE REPAS, ...)
- POUR LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES SIMPLES



N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER
CCAS - 01 49 62 25 25
Hôtel de Ville 36 avenue Ardouin

*Le sens
du service
au quotidien*

REJOINS LE CLUB des 11-15 ANS

POUR TES PROCHAINES VACANCES

PLANNING DES ACTIVITÉS SUR WWW.LEPLESSISTREVISSE.FR INFOS // RÉSERVATIONS 06 79 95 08 61



CHAQUE TRIMESTRE, LE JT 100% PLESSÉEN À RETROUVER SUR NOTRE CHAÎNE !

MAIS AUSSI DES REPORTAGES ET LES CONSEILS MUNICIPAUX

ABONNEZ-VOUS LEPLESSISTREVISSE94



Pas d'augmentation des impôts locaux

LORS de la dernière séance du Conseil municipal, nous avons décidé, une nouvelle fois, maintenir les taux de la fiscalité locale.

En effet si, par une décision présidentielle, la taxe d'habitation est aujourd'hui totalement supprimée pour une bonne partie de la population, un certain nombre d'administrés reste concerné jusqu'en 2023. Par ailleurs, contrairement à la taxe d'habitation, les taxes sur le foncier bâti ou non bâti voient, quant à elles, toujours leurs taux fixés par les collectivités locales.

Le maintien de ces taux reflète la détermination de votre Municipalité à préserver le pouvoir d'achat des Plesséens tout en maintenant la qualité et la diversité des prestations et des services qui leur sont rendus, quel que soit leur âge et leurs ressources.

Et, tout en maintenant ces taux, c'est avec la même détermination que la Majorité municipale a respecté, dès la première année de la mandature, ses engagements de campagne. Je pense notamment au début de la réhabilitation énergétique de nos bâtiments, à la création d'un cani-parc, à l'acquisition de locaux en voie future d'achèvement pour l'implantation d'une maison pluridisciplinaire de santé dans les premiers et d'une boutique éphémère dans les seconds, ou encore à la création de la Maison des Jeunes et de la Culture.

Si l'abbé Pierre, dont l'œuvre a largement impacté notre ville, a ancré la solidarité dans l'ADN plesséen, la crise que nous traversons - j'aimerais tellement dire que nous venons de traverser - n'a fait que renforcer cet élan en aidant toujours mieux les plus fragiles d'entre nous.

C'est pourquoi lors du vote du budget primitif 2021, malgré le maintien des taux de fiscalité, nous avons décidé et voté l'augmentation de la subvention versée à notre Centre Communal d'Action Sociale.

A travers la commémoration de la victoire du 8 mai 1945, et la célébration de la Journée de l'Europe, le mois de mai est traditionnellement placé sous le signe du souvenir. Compte tenu des restrictions sanitaires, il est peu probable que nous puissions inviter la population à participer à ces deux événements. Ils ne seront toutefois pas oubliés puisque, comme il y a un an, c'est avec quelques élus et représentants d'associations d'Anciens Combattants qu'au nom de vous tous, nous nous souviendrons, le 8 mai, de ceux qui ont donné leur vie pour notre Liberté. Nous célébrerons aussi, le 9 mai, les « Pères de l'Europe » qui ont su, en dépassant les clivages idéologiques et nationalistes de l'époque, offrir une paix durable à l'Europe.

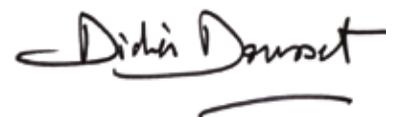
Au moment où j'écris ces lignes, nous devrions profiter tout au long du mois qui débute, d'un desserrement progressif du confinement que nous connaissons depuis début avril. Si les gestes barrières devraient rester de mise, y compris si vous êtes vacciné, je ne peux qu'inviter chacun et chacune d'entre vous à faire preuve de raison lors de ce déconfinement à venir.

Il faut que nous ayons tous à l'esprit que seule la poursuite conjointe de la campagne de vaccination et du respect des gestes barrière nous permettra de sortir de cette crise.

Je compte sur le civisme de chacun.

Bien fidèlement,

Votre Maire,



Conseiller Régional d'Île-de-France



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

* Directeur de la publication (sauf rubrique «Tribune libre») : Didier DOUSSET * Directeur de la Communication : Pascal OGÉ * Opérateurs PAO : Régis BOCCIARELLI - Christelle HAUTTEQUET * Webmaster : Arnaud FERRIER * PHOTO Crédit photos : Service Communication - D.R * Rédaction-Édition-Abonnement-Publicité : Service Communication - Régie publicitaire Service Communication 36, avenue Ardouin - 94420 Le Plessis-Trévisé Tél. : 01 49 62 25 25 - Fax : 01 49 62 25 00 * Contact : www.leplessistrévisé.fr/contact * Impression: La Station Graphique / Aquarelle - 14 rue du Ballon - 93160 Noisy-le-Grand- Tél. : 01 48 15 58 10 * Tirage : 10 000 exemplaires - Imprimé sur papier aux normes FSC-PEFC avec des encres végétales - Dépôt légal à la date de parution

Transports en commun

Poursuite des travaux d'aménagement de voirie des lignes 206 & 209



Nous vous l'annonçons dans le précédent numéro, l'arrivée des bus articulés sur la ligne 206 et la mise en service de la ligne 209, qui reliera les gares de Villiers-sur-Marne et Pontault-Combault en passant par le nord de notre commune, sont imminentes. Si le calendrier des travaux d'aménagement des voiries est tenu, et pour l'instant il l'est, c'est à la fin de ce mois de mai que tout devrait être opérationnel.

Création d'un quai pour la ligne 209 avenue de la Maréchale

Ces travaux d'aménagement de la voirie représentent la dernière phase d'un processus qui aura duré quelques années, depuis la première demande de notre Maire, Didier Dousset, en 2014.

La création d'une nouvelle ligne de bus n'est certainement jamais aisée, et nous pouvons comprendre qu'une longue période de réflexion, de négociations puis



d'organisation soit nécessaire pour les différents acteurs décisionnels. En effet, entre Île-de-France Mobilités, la RATP, GPSEA et les communes concernées par le trajet de la ligne, il aura fallu de nombreuses réunions, discussions et tractations pour arriver à prendre en compte les souhaits et obligations de chacun.

Mais nous y voilà, la nouvelle ligne arrive !

Une bonne nouvelle qui n'en cache pas une autre...

gement



Réduction de la noue centrale pour permettre le passage du bus articulé entre les avenues Leclerc et Ardouin



Allongement d'un quai pour la ligne 206 en centre-ville



Aménagements et sécurisation des abords de l'école La Maréchale



Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, l'autre demande de notre Maire, à savoir le passage de la ligne 206 en bus articulés se fera de manière concomitante.

A vrai dire, cette demande de bus articulés était même la première action de Didier Dousset à l'époque.

En effet, conscient de l'inconfort dans lequel se trouvaient les Plesséens, principaux usagers de la ligne 206, c'est au début de l'été 2014, immédiatement après sa prise de fonctions de Maire, qu'il a demandé à ce que celle-ci soit équipée de bus articulés.

Suite à cette demande, des comptages ont été effectués qui ont confirmé que le taux de fréquentation de la ligne était supérieur à 100 %. La demande a donc été jugée recevable et, là encore, les négociations ont duré, certainement trop longtemps pour les usagers, avant d'aboutir courant 2020.

Des travaux pour la bonne cause

Nous voici donc dans la phase d'aménagement, celle qui impacte les riverains et provoque parfois leur mécontentement. Qu'ils se rassurent, elle ne durera pas et ils pourront très bientôt profiter de cette nouvelle offre de transports de proximité.



Hall d'accueil de l'Espace Paul-Valéry

Remplacement du faux-plafond.
Les ouvriers de l'entreprise ICB
à la tâche

Espace Paul-Valéry Rénovation et embellissement



La salle Manet telle que vous la découvrirez à la réouverture de l'EPV



Reprise de la peinture salles Carpeaux et Manet par les employés municipaux

Une fois les travaux terminés dans les salles Manet et Carpeaux, c'était au tour du faux-plafond du hall d'entrée de l'Espace Paul-Valéry d'être rénové. Comme pour les salles précitées le faux-plafond existant a été remplacé par un faux-plafond acoustique plus moderne, son éclairage a été repensé entièrement avec des spots en Led et une corniche lumineuse avec des effets de changement de couleurs.

Après les plafonds, une reprise des peintures des salles Manet et Carpeaux a été réalisée par l'équipe de peintres de la Ville.

Les salles associatives du rez-de-chaussée de l'Espace Paul-Valéry n'étant pas utilisées du fait de la COVID, cette même équipe de peintres en a profité pour mettre un coup de propre aux circulations communes.



cours et à venir



TRAVAUX dans les bâtiments

1 - ESPACE DIEULEVEULT
bassin d'initiation

2 - ESPACE PAUL-VALÉRY
Plafonds des salles Carpeaux
et Manet ainsi que du hall
d'entrée. Peintures salles
et couloirs.

ECLAIRAGE VOIRIE
Du 10 mai au 10 juillet
Travaux de rénovation de
l'éclairage public dans le cadre
du développement durable
Passage en LED et intégration
de détection sur certaines
voiries secondaires

Espace Dieuleveult

La ligne d'arrivée en approche



Le bassin terminé avant l'enlèvement des protections et sa mise en eau

Les travaux du bassin et de ses plages ainsi que son accès par le pédiluve PMR sont terminés.

Il en est de même pour tout ce qui concerne la zone technique : étanchéité du bac tampon, remplacement de certaines pompes, ...

Après la passivation de tout le bassin en inox celui-ci va être mis en eau à partir du 5 mai.

Dans le même temps les équipements sanitaires du vestiaire PMR seront installés.

Une fois la mise en eau réalisée viendra la phase des réglages de la température et des dosages des produits de traitement de l'eau.

Nos agents en charge du bassin recevront également une formation spécifique pour l'entretien de cet équipement tout neuf.

Le pédiluve PMR avant sa finition



**Permanences
départementales
dans votre ville**

Au Plessis-Trévisé
Sur rendez-vous
uniquement
Le mercredi
de 9h à 12h

Proximité Une permanence départementale au Plessis-Trévisé

A partir du mercredi 5 mai, le Département du Val-de-Marne propose désormais des permanences dans plusieurs communes du 94 dont LE PLESSIS-TRÉVISE !

OÙ ?

Espace Georges-Roussillon
22 avenue du Général De Gaulle
94420 LE PLESSIS-TRÉVISE

QUAND ?

Chaque mercredi matin de 9h à 12h

POURQUOI ?

Ce nouveau service de proximité vise à simplifier et faciliter certaines de vos démarches. Pour celles-ci vous n'aurez plus besoin de vous déplacer auprès des services départementaux à Créteil.

Il vous suffira de venir déposer votre dossier directement à la permanence départementale chaque mercredi matin entre 9h et 12h à l'espace Georges-ROUSSILLON !

ATTENTION CETTE PERMANENCE RECOIT UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS que vous pouvez prendre en ligne sur : www.valdemarne.fr/a-votre-service ou au 3994.



▶ CANICULE : une inscription indispensable

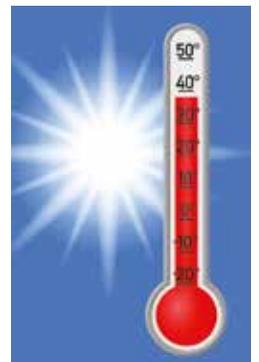
Même si les derniers étés n'étaient pas excessivement chauds, nous ne sommes pas à l'abri d'une montée du thermomètre qui pourrait parfois s'avérer dangereuse pour les personnes fragiles.

Afin de prévenir les risques liés à un épisode caniculaire, il vous est vivement conseillé de vous inscrire auprès du C.C.A.S. (01.49.62.25.25) si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- les personnes âgées de 65 ans et + résidant à leur domicile
- les personnes âgées de + de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile
- les personnes qui bénéficient de l'AAH et/ou de l'allocation compensatrice ou d'une pension d'invalidité

LA DEMANDE DOIT ÊTRE FORMULÉE PAR LA PERSONNE CONCERNÉE OU PAR SON REPRÉSENTANT LÉGAL, SOIT PAR COURRIER, SOIT PAR TÉLÉPHONE.

En cas de canicule confirmée par les services de la préfecture, le registre communal permettra d'identifier les personnes fragiles et de les contacter.



- **Un conseil ?**
- **Centre Communal d'Action Sociale**
- **01 49 62 25 25**
- SAMU : 15
- SOS Médecins : 0820 332 424

PAROLE D'ÉLU

Pourquoi la modification du Plan Local d'Urbanisme ? Pourquoi une nouvelle Charte de la promotion immobilière ? Quels impacts sur les programmes en construction ? Comment va se passer l'ouverture du Bois Saint-Martin ? Autant de sujets, et même encore plus, pour lesquels Bruno CARON, Maire-adjoint délégué à la Biodiversité, à la Transition écologique et à l'Urbanisme, a accepté d'apporter son éclairage.



Un moment avec...

BRUNO CARON

Maire-adjoint délégué à la Biodiversité, Transition écologique et Urbanisme - Conseiller territorial

Le Plessis Mag' : *L'une de vos premières propositions, en prenant votre nouvelle délégation, a été d'entamer la modification de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU). Avant de nous expliquer cette décision, pouvez-vous nous rappeler le rôle d'un tel document ?*

Bruno Caron: Notre PLU organise le développement du Plessis Trévise en établissant des règles d'urbanisme et de construction. Ces règles peuvent être différentes en fonction d'un découpage précis de la commune en plusieurs zones. Le PLU est donc un outil pour maîtriser le développement urbain, assurer les équilibres entre les quartiers, mais aussi préserver et valoriser notre cadre de vie tellement apprécié par les Plesséens.

L.P.M : *Quels sont les objectifs et le calendrier de cette modification ?*

B-C : Les objectifs sont simples et tiennent dans une formule : toujours mieux maîtriser et toujours mieux préserver !

- **MIEUX MAÎTRISER**, pour que le développement urbain traduise bien la politique de la ville portée par notre municipalité,
- **MIEUX PRÉSERVER**, pour que nos formidables atouts environnementaux soient toujours mis en valeur du mieux

possible. La modification de notre PLU est un long chemin commencé en août dernier avec une première phase de plusieurs mois consacrée à la définition des objectifs et qui se terminera par un vote des élus du Territoire, Grand Paris

Sud-Est Avenir, en fin d'année 2021. Entre temps la consultation des autorités environnementales et une enquête publique auront permis d'établir le projet final.



Abandon des hauteurs à 18m...

L.P.M : *Avec des hauteurs qui varieront par rapport au premier PLU ?*

B-C : Les exigences de l'Etat sont de deux ordres : densifier l'habitat pour éviter une augmentation de la minéralisation des sols du fait de l'étalement urbain, et atteindre un taux de 25% de logements sociaux. On voit donc bien que des tentatives trop importantes pour réduire la constructibilité sur notre commune seraient vouées à l'échec.

Malgré ce contexte très contraint, la modification du PLU n'apportera globalement aucune variation des hauteurs par rapport au PLU de 2018. Mieux même, puisqu'une demande très appuyée d'abandonner toutes constructions à 18 mètres sera systématiquement faite aux promoteurs. Je vous rappelle que 18 mètres est la limite supérieure de notre PLU en son état actuel...

Priorité à la préservation de la biodiversité

L.P.M : *Et avec une meilleure préservation des espaces verts et de la biodiversité ?*



B-C : C'est bien sûr la priorité de cette modification avec en particulier une révision du coefficient de pleine terre !

Pour mémoire rappelons que ce coefficient détermine la surface de la parcelle qui reste disponible pour tous types de plantations et le développement de la faune. Dans toutes les zones ce coefficient sera augmenté voire même doublé à certains endroits !

L.P.M : *Un mot sur la charte de la promotion immobilière et de la construction durable que vous avez également revisitée dès votre arrivée à la tête de cette délégation ?*

B-C : Les chartes de ce type sont une bonne chose car elles permettent aux municipalités de préciser leurs attentes vis-à-vis des promoteurs. L'instauration de cette charte en 2018 allait donc dans le bon sens mais elle était trop frileuse en termes d'attentes écologiques. En plus d'avoir le mérite de redéfinir des enjeux écologiques pour chaque projet immobilier, la réécriture de cette charte a permis de rencontrer l'ensemble des promoteurs pour leur présenter ces nouvelles orientations et réaffirmer la nouvelle politique municipale en termes de construction de logements.

L.P.M : *S'il y a eu finalement assez peu de livraisons de programmes neufs lors du mandat précédent, on voit, depuis le début de celui-ci une augmentation de nouveaux chantiers. Pourquoi arrivent-ils seulement maintenant ?*

B-C : La transition avec l'ancien Plan d'occupation des sols, et la mise en place effective du PLU en 2017, ont différé plusieurs opérations. Les permis de construire n'ont été délivrés qu'en 2018 /2019 ce qui donne des livraisons rapprochées en ce début de mandat.

L.P.M : *Vous nous dites que les programmes actuellement en cours ont été validés avant l'élection municipale ; la préservation des espaces verts que nous évoquions tout à l'heure s'impose-t-elle quand-même à eux ?*

B-C : Pour les programmes les plus avancés les nouvelles orientations n'ont pas pu s'appliquer mais la réécriture de la charte et le lancement de la procédure de modification du PLU a permis de revenir sur des permis de construire qui étaient prêts à être déposés. Dès les premières livraisons de 2023 les nouvelles orientations municipales en termes d'urbanisme seront visibles par tous.

La verdure au cœur de tous les projets

L.P.M : *Concilier densité et verdure sera donc dorénavant au cœur de tous les projets ?*

B-C : C'est notre volonté et c'est une forte attente des Plesséens. Le nouveau coefficient de pleine terre nous permettra d'exiger des programmes immobiliers avec des espaces verts plus généreux ; espaces verts disponibles pour résidents mais également visibles par les passants.

L.P.M : *Depuis une trentaine d'années, ce sont souvent des bâtiments de type Mansart qui ont été construits au Plessis. Ne craignez-vous pas à terme une certaine stigmatisation de l'architecture plesséenne ?*

B-C : Les immeubles de type « Mansart » ont donné un style plutôt classique au Plessis-Trévisé mais un trop grand recours à ce type d'architecture aurait un effet d'uniformisation de notre commune. C'est pourquoi l'équipe municipale a souhaité une évolution avec des programmes à l'architecture tout autant qualitative mais plus contemporaine et plus novatrice. Des consignes ont également été données pour utiliser d'autres matériaux, le bois notamment.

L.P.M : *Quels types de produits sont attendus par les futurs occupants, qu'ils soient acquéreurs ou locataires ? Plutôt des petits appartements, plutôt des grands ?*

B-C : La mixité sociale a toujours fait l'objet d'une attention toute particulière de la part des municipalités et c'est avec cette même logique d'équilibre que nous abordons ce mandat. Personne seule, familles monoparentales ou familles nombreuses, pas un type de cellule familiale ne sera oublié, et nous veillerons à ce que dans chacun des programmes des logements de toutes tailles soient disponibles.

L.P.M : *Tous les programmes devront donc dorénavant prendre en compte la présence des nouveaux espaces souhaités, tels les terrasses généreuses, les zones de pleines terres, l'implantation de potagers ou encore de zones réservées aux véhicules en auto partage ?*



B-C : C'est effectivement dans ce sens que nous engageons les différents promoteurs à réfléchir sur « une nouvelle manière d'habiter au Plessis ». Nous défendons l'idée, qu'à terme, chaque plesséen, qu'il soit locataire ou propriétaire, puisse bénéficier d'une petite surface pour planter en pleine terre.

De même, de plus en plus de logements seront dotés de terrasses privatives ou collectives. Quant aux véhicules en autopartage c'est là aussi une volonté affirmée d'inciter les Plesséens à avoir moins recours à une voiture personnelle.

L.P.M : *Et le logement social dans tout cela ?*

B-C : Notre commune a un contrat de mixité sociale avec les services de l'état ce qui définit des objectifs de réalisations de logements sociaux aussi bien en termes de nombre que de type.

Les modifications souhaitées du PLU imposeront l'intégration d'un quota de logements sociaux dès que les programmes dépasseront 15 logements.

La municipalité veillera à la diversité des types de logements sociaux pour permettre à toutes les tranches de revenus d'habiter le Plessis-Trévisé.

• **Le bois Saint-Martin : un lieu unique en Île-de-France...**

L.P.M : *Parlons maintenant de l'ouverture du bois Saint-Martin. La Région Île-de-France, qui en est le nouveau propriétaire a annoncé son ouverture pour bientôt. Pouvez-vous nous en dire quelques mots ?*

B-C : Le Bois Saint Martin est un lieu unique en région parisienne et pendant des années les bruits les plus divers ont couru sur son rachat. L'acquisition de cette entité par la Région Île-de France ainsi que sa gestion par l'Agence des Espaces Verts (AEV) sont donc d'excellentes nouvelles. Son ouverture au public relève d'un pari ambitieux, celui de pouvoir concilier la préservation d'un lieu unique et une ouverture au public. La Ville du Plessis-Trévisé adhère à cette vision mais a exigé des garanties quant à la préservation de la faune et de la flore.

L.P.M : *Quels avantages y voyez-vous pour les Plesséens ?*

B-C : Le Bois Saint-Martin longe notre commune sur plusieurs kilomètres mais depuis des décennies nous ne faisons que le regarder. Son ouverture au public permettra aux Plesséens un accès rapide à cet ensemble naturel sans pareil dans l'est parisien.

L'ouverture de cet espace dédié à la découverte d'un milieu renforcera encore la qualité de vie dans notre commune et son identité de « Ville à la campagne ».

L.P.M : *La zone qui, à plusieurs reprises, a fait l'objet d'un arrêté inter préfectoral de protection des biotopes (APPB), préservant sa faune et sa flore, sera-t-elle réellement préservée ?*

B-C : Rien ne doit être mis en œuvre qui mettrait en péril la préservation de la biodiversité ! La demande de révision de l'APPB, lancée pour permettre l'ouverture de ce bois au public, est en cours d'instruction. Je ne doute pas que les autorités environnementales, et en particulier l'agence régionale des espaces verts donneront toutes les garanties pour

que cette ouverture se réalise dans le strict respect de cet écosystème. Notre municipalité approuvera toutes les mesures qui iront dans le sens de la préservation de la biodiversité.

L.P.M : *Sur un plan purement pratique, pouvez-vous indiquer à nos lecteurs quand et comment ils pourront pénétrer à leur guise dans ce bois ?*

B-C : Les enjeux écologiques et environnementaux autour de ce bois nécessitent une organisation complexe avec l'ensemble des partenaires. Pour autant tout devrait être prêt pour une ouverture au public à la mi-juin, et si les lieux d'accès ne sont pas encore définis tout sera mis en œuvre pour que les Plesséens puissent s'y rendre à pied.

••• **et complémentaire à la forêt des Marmousets**

L.P.M : *Jusqu'à maintenant, les Plesséens qui voulaient se balader en forêt pouvait se rendre « aux Marmousets » à la Queue-en-Brie. Hormis sa proximité pour les Plesséens, quelles différences voyez-vous entre le bois Saint-Martin et la forêt des Marmousets ?*

B-C : La forêt des Marmousets, parc départemental, a pour ambition d'être un parc familial où les pratiques les plus diverses peuvent se dérouler. Le Bois Saint-Martin, avec sa faune et sa flore protégées, s'adressera à tous les randonneurs amoureux d'une nature authentique et préservée.

Les Plesséens auront l'immense privilège de pouvoir accéder à deux entités naturelles aux offres différentes et complémentaires.

Le fauchage tardif ou raisonné C'est bon pour la biodiversité



Un des panneaux installés le long de la Route de la Queue-en-Brie

Habitué à un fauchage à date fixe, vous pourriez être surpris par la hauteur de la végétation à certains endroits du territoire communal et notamment dans le chemin piétonnier qui borde la Bois Saint-Martin ou le long de certaines de nos routes. Il ne s'agit pourtant pas d'un moindre entretien, mais d'un entretien différent, intégrant les objectifs du développement durable : le fauchage tardif ou raisonné.

La ville du Plessis-Trévis a décidé de préserver la biodiversité en pratiquant cette technique de fauchage qui favorise la nidification des oiseaux, la protection de la microfaune et la diversification de la flore.

Le fauchage tardif consiste à laisser enherbées certaines zones afin de préserver la biodiversité, en respectant le cycle naturel des plantes et l'aspect esthétique : il permet à la flore de s'exprimer tout au long du printemps et de l'été, offrant les attraits visuels d'un paysage changeant et la redécouverte d'espèces oubliées telles que les coquelicots qui avaient presque totalement disparu de nos paysages ou encore de tulipes sauvages.

Le fauchage n'a lieu que 2 ou 3 fois par an,

En choisissant de favoriser le fauchage raisonné plutôt que l'entretien intensif sur les deux axes prolongeant l'avenue Maurice-Berteaux vers Pince-Vent et La Queue-en-Brie, la ville respecte les cycles naturels biologiques et s'engage dans une gestion durable des espaces verts selon le

principe : « faucher autant que nécessaire, mais aussi peu que possible ». Cette approche s'oppose donc aux principes du fauchage intensif puisqu'il s'agit de "faucher utile", en tenant compte des impératifs de sécurité d'une part, et de la croissance de la plante d'autre part.

Les espaces verts et les bords de routes constituent des "prairies naturelles" dont la richesse ne demande qu'à s'exprimer. Les plantes sauvages y ont la possibilité de grainer et de se reproduire, grâce à une pollinisation par les insectes. De nombreux animaux y trouvent nourriture, gîte et abri. Véritables "corridors écologiques", on y trouve, par exemple, des espèces de plantes et d'insectes remarquables, devenus rares dans notre paysage.

En appliquant le fauchage tardif sur notre commune, c'est non seulement le respect de l'environnement qui est en jeu, mais ce sont également des économies réalisées : un fauchage moins fréquent, c'est plus de confort pour les services des espaces verts, puisque c'est :

Du temps de travail réaffecté à d'autres travaux,

Moins d'usure de matériel, donc moins de coût de maintenance ou de réparations,

Des économies de carburant et moins de rejets de CO2 donc moins de pollution.

Deux orientations majeures guident cette action

Retarder au maximum la première intervention puisque l'herbe repousse moins vite si on la coupe au stade épiaison,

Augmenter progressivement la hauteur de coupe à 15 cm (actuellement entre 8 et 10 cm).



L'assainissement est l'une des compétences transférées au Territoire

GPSEA, à votre écoute 7j/7

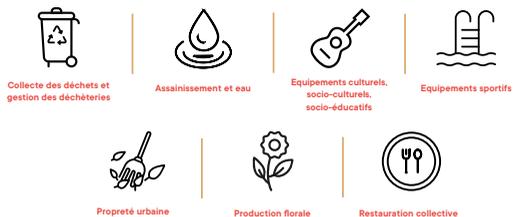
Pour tout renseignement, le Service Relations Usagers est joignable du lundi au vendredi de 8h à 18h et du samedi au dimanche de 9h-12h30 et 14h-17h au 01 41 94 30 00 ou par mail à contact@gpsea.fr Informez-vous sur l'actualité du Territoire sur sudestavenir.fr, Facebook, Twitter et LinkedIn.



LES COMPÉTENCES DE GRAND PARIS SUD EST AVENIR



GPSEA partenaire de votre quotidien



GPSEA prépare demain



Vos Conseillers territoriaux

A GPSEA, les décisions sont prises par les 74 élus municipaux, désignés conseillers territoriaux, qui forment le Conseil de Territoire. Le Conseil de territoire est présidé par Laurent Cathala, Maire de Créteil, et par 14 vice-présidents.

- DIDIER DOUSSET Conseiller territorial délégué à la Transition énergétique, Maire du Plessis-Trévise
- ALEXIS MARECHAL 4^{ème} Vice-Président, Finances et solidarité budgétaire, 1^{er} adjoint au Maire
- BRUNO CARON Conseiller territorial membre de la Commission Développement, Maire-adjoint
- CARINE REBICHON-COHEN Conseillère territoriale membre de la Commission Cohésion, Maire-adjointe
- MATHILDE WIELGOCKI Conseillère territoriale membre de la Commission Développement durable, Cadre de vie et Quotidienneté, Conseillère municipale

CME La sécurité aux abords des écoles vue par les enfants du Plessis



SYLVIE FLORENTIN
Conseillère municipale
déléguée au Conseil
Municipal des Enfants
et Relations avec
l'enseignement
supérieur

Dans le cadre de notre programme municipal, il y a un point que j'ai souhaité partager avec les Elu(e)s du CME : « La sécurité aux abords des écoles » car ils en sont les premiers concernés.



Garçon vu, mais la petite fille ?

Voiture mal garée, sécurité mise en danger !

Après plusieurs réflexions intéressantes et commissions, nos jeunes conseillers se sont volontiers emparés du sujet.

Ils ont tous cogité sur 4 thématiques importantes : le stationnement, la vitesse, le permis piéton et le comportement autour de l'école.

De leur délibération, est sorti un gros travail imagé en réalisant des dessins, une campagne d'affiche photo et un questionnaire à destination de tous les élèves des écoles élémentaires de la ville.

Voici quelques dessins que nos jeunes élus ont présenté lors de notre commission du 13 mars dernier.



Laura
Ecole Moulin



Cassy
Ecole Monnet



Camille
Ecole La Maréchale



Louan - Ecole Monnet

RETOUR SUR Le questionnaire

Taux de
participation
78,50 %



Alors que pensent les enfants du Plessis ?

Après avoir réfléchi sur l'intérêt d'un questionnaire et de son contenu, les jeunes conseillers ont soumis à leurs camarades le fait de s'exprimer sur la sécurité et leur ressenti aux abords de leur école.

Ce qu'il en est ressorti

Il est bon de savoir que les écoliers plessiens se sentent en sécurité sur le chemin menant à l'école.

Majoritairement les élèves viennent à pieds

et accompagnés, en respectant le permis piétons : (Je traverse sur les passages piétons, je marche sur les trottoirs,...).

Ce qu'ils notent en revanche : c'est que les voitures roulent un peu trop vite, elles sont souvent mal garées et gênent leur visibilité. D'ailleurs, ils se sentent le plus souvent insuffisamment vus.

A la question : As-tu une ou des idées pour améliorer la sécurité aux abords des écoles ?

« Il faudrait plus d'éclairage, plus de panneaux signalétiques école, et pourquoi pas fermer les routes autour des écoles aux heures d'ouverture ? ».

Remerciements

Sylvie Florentin en collaboration avec Cynthia Gomis et toute l'équipe municipale remercient le CME, tous les écoliers ayant participé à notre enquête et à notre campagne d'affichage, ainsi que leurs parents et enseignants.

Nous remercions également le service de l'AJE.

Résultats du questionnaire par école

	Marbeau		Monnet		Moulin		Salmon		Val Roger	
Te sens-tu en sécurité sur le chemin de l'école ?	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
	71 %	29 %	73 %	27 %	92 %	8 %	80 %	20 %	82 %	18 %
Comment viens-tu ?	seul	accompagné	seul	accompagné	seul	accompagné	seul	accompagné	seul	accompagné
	23 %	77 %	21 %	79 %	21 %	79 %	45 %	55 %	19 %	81 %
Par quel moyen viens-tu ? *	à pied	en voiture	à pied	en voiture	à pied	en voiture	à pied	en voiture	à pied	en voiture
	58 %	39 %	60 %	38 %	72 %	24 %	72 %	23 %	73 %	23 %

	Marbeau		Monnet		Moulin		Salmon		Val Roger	
La visibilité	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Suffisamment éclairé	69 %	31 %	54 %	46 %	64 %	36 %	60 %	48 %	75 %	25 %
Penses-tu être bien visible	30 %	70 %	71 %	29 %	36 %	32 %	40 %	52 %	72 %	28 %
A pied	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Traverses-tu toujours au passage piéton	84 %	16 %	90 %	10 %	89 %	11 %	95 %	5 %	78 %	22 %
Te sens-tu en sécurité sur les passages piétons	51 %	49 %	66 %	34 %	73 %	27 %	57 %	43 %	65 %	35 %
Marches-tu toujours sur le trottoir	88 %	12 %	94 %	6 %	95 %	5 %	88 %	12 %	91 %	9 %
Te sens-tu en sécurité sur les trottoirs	72 %	28 %	53 %	47 %	91 %	9 %	75 %	25 %	81 %	19 %
Autour de l'école	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
T'arrive-t-il de jouer	51 %	49 %	54 %	46 %	56 %	44 %	50 %	50 %	58 %	42 %
Trouves-tu que les voitures roulent trop vite	66 %	34 %	62 %	38 %	49 %	51 %	72 %	28 %	61 %	39 %
As-tu déjà eu peur à cause de la vitesse	57 %	43 %	47 %	53 %	56 %	44 %	55 %	45 %	53 %	47 %
As-tu déjà constaté des voitures mal garées	57 %	43 %	54 %	46 %	53 %	47 %	55 %	45 %	60 %	40 %

* en trottinette : 3,2 %

Participation	70,60 %	83,70 %	76,70 %	85,70 %	84,30 %
---------------	---------	---------	---------	---------	---------

Voici ce que voit un enfant en CMT

Voiture mal garée, sécurité mise en danger !



Santé publique

Soutien à une culture de la prévention

Aujourd'hui, il est indispensable de s'adapter à la culture de la prévention. Lorsque les compétences de différents acteurs de prévention et d'éducation à la santé s'associent pour mettre en œuvre de bonnes pratiques, il semble intéressant de leur laisser cet espace. En effet, pour l'action de prévention contre les addictions, Lucienne ROUSSEAU, Maire-adjointe déléguée à la Santé et à la Prévention des risques, a été invitée à la séance inaugurale au sein même du collège de notre ville.



Dans le cadre du partenariat qu'elle entretient avec le collège Albert Camus, l'association Animation Jeunesse Energie a organisé le 12 février 2021 la 13ème édition de son action portant sur les risques liés aux addictions « Alcool – Tabac – Cannabis ». Elle est née suite à un échange avec une professeure de Science et Vie de la Terre qui souhaitait approfondir la partie du programme des 3èmes en y associant une intervention de professionnels.

Depuis 2008, l'AJE apporte son soutien aux équipes éducatives et familles plesséennes en se fixant pour objectif de donner l'information la plus

pertinente dans ce domaine auprès de l'ensemble des élèves de ce niveau de classe.

Pourquoi les 3èmes ?

Parce que cette étape précède l'entrée au lycée et qu'elle s'associe à des changements majeurs chez nos jeunes. La période de 15-18 ans est bien souvent synonyme de besoin d'affirmation de soi, d'accès à l'autonomie, de nouvelles rencontres, d'appartenance à un groupe qui occasionne dans certains cas de nouvelles expériences, de nouvelles tentations. L'alcool, le tabac et le cannabis font souvent

partie de ces expériences et cette tranche d'âge constitue une cible privilégiée pour ces premières consommations, qui malheureusement peuvent engendrer des comportements addictifs catastrophiques pour le développement de notre jeunesse.

Comment s'organisent les interventions ?

Trois thématiques se dégagent naturellement : la santé et le biologique porté par un médecin, la loi représentée par un fonction-

naires possèdent dès leur entrée au collège : le smartphone. Ensuite, les thématiques sont abordées de manière aléatoire et s'entremêlent dans les discussions avec les élèves. Prévenir les risques de consommations et du danger des comportements addicts et addictifs est l'objectif visé. Cette prévention ne saurait être pertinente si elle était uniquement basée sur un simple discours moralisateur. Captiver l'auditoire par l'échange a été essentiel car au-delà d'informer, cette action a visé à rendre responsable chacun des

jeunes participants. Ils ont pu comprendre que la consommation de substances à cette période de la vie pouvait avoir des répercussions sur le développement du cerveau et entraîner des troubles cognitifs, voire des complications plus durables (effets sur la santé physique, les relations sociales, les études, la situation financière, les perspectives scolaires et professionnelles, des problèmes sérieux avec la justice...)



Les différents acteurs présentent l'action de prévention sur les addictologies aux élèves de 3^{ème}

naire de Police en la personne de Madame Virginie Plumain en charge du volet prévention pour la Police Municipale, l'approche éducative animée par Monsieur Jean-François Grinnaert, coordinateur du Point Information Jeunesse de l'AJE.

Les interventions d'une heure s'effectuent par groupe de 2 classes sous forme de questions / réponses (les questions sont extraites des questionnaires anonymes distribués préalablement ou posés le jour de l'intervention). La prise de conscience de l'addiction s'effectue toujours en prenant pour exemple le rapport que chacun a avec un objet que la grande majorité des

Addict qui vient du mot addiction : « L'addiction est un processus par lequel un comportement humain permet d'accéder au plaisir immédiat tout en réduisant une sensation de malaise interne. Il s'accompagne d'une impossibilité à contrôler ce comportement en dépit de la connaissance de ses conséquences négatives. »

Source : www.larousse.fr/encyclopedie/medical/addiction/185204

Addictions LES STRUCTURES ADAPTÉES

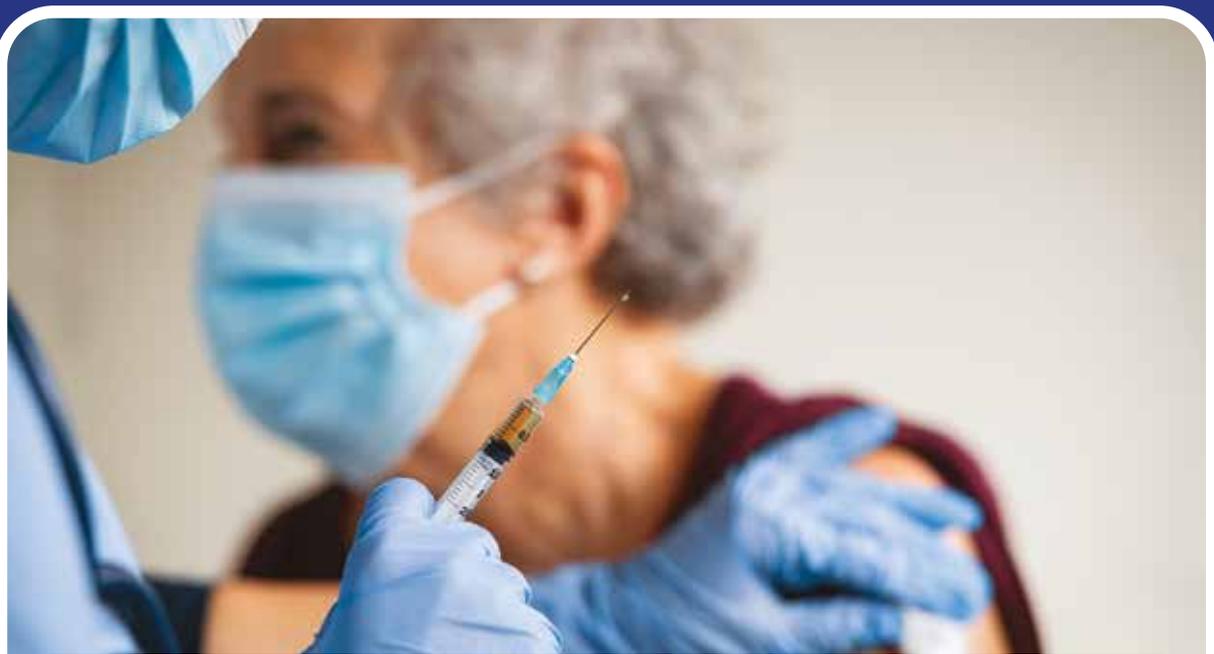


Pour celui qui a une consommation qui atteint un niveau qui pourrait être préjudiciable à sa santé, une intervention précoce, une approche empathique pourrait être envisagée dans cette période cruciale qu'est l'adolescence ou le début de l'âge adulte. L'entourage est là pour le jeune qui en a besoin mais parfois d'autres ressources peuvent être nécessaires (livret sur les troubles addictifs du psychom) :

- www.spysom.org
- www.drogues-info-service.fr
- drogues info service 08 00 23 13 13 (appel gratuit)
- www.sosjoueurs.org
- CSAPA : centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie avec des professionnels avertis.

Alors, quelle sera votre démarche ?

Vaccination Covid



Vous êtes Plesséen éligible au protocole

2 numéros pour
OBTENIR
UN RENDEZ-VOUS
06 19 41 81 76
07 64 47 32 91

Les modalités d'accès au centre de vaccination
et de transports vous seront expliquées
par les opérateurs de la plateforme.



La communauté Emmaüs est en deuil

Monique Latouche, figure emblématique de la Communauté Emmaüs Plesséenne nous a quitté le 1^{er} avril dernier.



Voici ce que Jean écrivait sur la page Facebook Emmaüs Leplessistrevise et que ses dirigeants nous ont autorisé à reproduire ici :

« Monique, compagne à la retraite est décédée le jeudi 1er avril 2021.

Arrivée à la Communauté au début des années 1980, Monique a vécu tous les grands bouleversements de la Communauté pendant presque un quart de siècle. Habitant depuis sa retraite dans un appartement indépendant non loin de la Communauté, elle venait à la Communauté tous les jours du matin au soir parlant avec tout le monde avec sa gouaille inimitable.

C'est peu dire qu'elle était une « figure » de la communauté connue de tous les membres du trépied et plus généralement de tous les visiteurs réguliers ou occasionnels.

Elle était la dernière compagne à avoir participé aux débuts de l'histoire de la Communauté fondée en 1954 par l'abbé Pierre et Suzanne Renard pour des femmes se retrouvant seules à la rue, dans le plus grand dénuement, après de grandes vicissitudes, des vies compliquées.

Monique était à l'image des premières personnes accueillies compagnes et compagnons dans les communautés. Des personnes à la rue, qui avaient beaucoup souffert -alcoolisme, mal traitance, prostitution.....- pour qui la communauté était, même si les conditions étaient rudes, un espace où l'on pouvait manger, se reposer... Vivre dignement !

La Communauté n'était pas riche. Le travail de confection de ballots de chiffons, de paniers, de réfection de matelas... était pénible.

Les conditions de vie précaires. Petit à petit les choses ont évolué. Monique a accompagné ces évolutions, toujours active, vaillante et volontaire...

Sa seule crainte était d'être mise à la porte de la Communauté...

Il fallait « gagner sa croûte » tous les jours... gagner son repas.

Même ces derniers jours, elle accompagnait la vente au textile assise dans un coin du stand, rendant de menus services, mais souvent animant le stand de ses remarques touchantes

sur la droiture, la politesse, la gentillesse, le travail...

«Et oui mon P'tit bonhomme» ... «Il faut aller travailler» nous disait-elle à la fin des pauses.

Monique reposera avec les siens dans le carré Emmaüs du cimetière du Plessis-Trévisé où est enterrée la cofondatrice de la Communauté Suzanne Renard et de nombreux Compagnes et Compagnons qui comme elle, ont marqué l'histoire de la Communauté. Avec le départ de Monique, c'est tout un pan de l'histoire du Mouvement Emmaüs qui s'en va...

A nous tous, en fidélité à l'Abbé et à Monique, de continuer l'aventure. »

Les membres de la rédaction de ce magazine se joignent à Monsieur le Maire et à l'ensemble du Conseil municipal pour présenter leurs plus sincères condoléances à ses proches et amis de la Communauté toute entière.

Ouverture au public du Bois Saint-Martin : 280 hectares de nature rien que pour vous !

©AEV



Noisy-le Grand, Villiers-sur-Marne, Le Plessis-Trévisé

Situé aux portes de Paris, le Bois Saint-Martin vient d'être acquis par l'Agence des espaces verts pour le compte de la Région Île-de-France. L'objectif ? Réduire significativement la carence en espaces verts en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne. L'ouverture sera progressive, avec l'enjeu de concilier accueil du public et préservation de la biodiversité.

Avant de pouvoir y accéder en visite libre dès le printemps 2021, l'Agence des espaces verts et la Région Île-de-France proposent des visites guidées gratuites pour vous faire découvrir, en avant-première, ce nouveau poumon vert regorgeant d'une biodiversité exceptionnelle.

VISITES GUIDÉES GRATUITES

- Encadrées par des associations naturalistes partenaires
- Durée : 1h

Réservation obligatoire sur
www.aev-iledefrance.fr/bois-saint-martin



- Ne pas jeter sur la voie publique -

Au temps du muguet

PASSÉ les affres de la Grande Guerre, Le Plessis-Tréville participera à l'explosion des festivités des années 1920 que l'on qualifiera d' « années folles ». Le printemps voit alors éclore en Ile de France de nombreuses Fêtes des Fleurs. Le mois de mai, riche en commémorations sociale, historique, religieuse et familiale, débute sous les auspices et les senteurs du muguet.

En proposant une Fête du Muguet éphémère en 1926 et 1927, Le Plessis-Tréville se fera un plaisir de célébrer la renaissance de la nature en y associant la symbolique du bonheur, selon historiquement l'usage entrepris sous Charles IX, d'offrir aux dames de la Cour, une fois par an, un brin de muguet en guise de bonne fortune.

Le 15 mai 1926, le journal « L'Intransigeant » publie : « Il neige en certains coins de France... Et nous sommes au beau milieu du mois de mai. Cependant qui dit mai, dit muguet. Pauvre muguet, que peut-il bien devenir par un pareil temps ? : Le Plessis-Tréville qui s'intitule « le Pays du Muguet » s'est hâté de fêter cette fleur,



grognaards, le char de la muse Diane chasserresse avec ses superbes cors sonnans l'hallali, le char de la muse des jardiniers, le char de la culture avec son vieux moulin, le char du panier fleuri et ses joyeux bambins souvent sous les

traits de Pierrots. Les harmonies de Coeuilly, les fanfares et trompettes de Villiers-sur-Marne prêteront leur gracieux concours à cette fête.

Pendant tout le parcours, quêteurs et quêteuses vendront le muguet portebonheur. Pour terminer la fête, grands bals ouverts toute la nuit.

Cette pratique d'élire une reine lors de ces célébrations printanières enthousiasme la

du Muguet obtiendra également un plein succès. Bon nombre de parisiens attirés par des affiches, apposées dans le hall de la Gare de l'Est à Paris, viendront se joindre aux Plessissois, remplissant les avenues d'une foule inhabituelle et enthousiaste. « Le Réveil du Plessis-Tréville » rapporte : A la réception à la Mairie, le Maire M. Fourreau entouré de son Conseil municipal, félicita M. Gallais, président du Comité des Fêtes, pour la bonne organisation des festivités, remercia M. Gennevoix, pour sa généreuse participation et offrit fleurs et cadeau à la Reine du Muguet Éliane Hardouin, aux demoiselles d'honneur et aux muses, en souvenir de leurs royautés passagères.

Ces fêtes ont laissé beaucoup de traces dans le patrimoine photographique, comme en témoignent les nombreuses cartes postales et photos éditées à ces occasions.

En cette même année 1927, la Fête de la Saint-Jean prendra place, le 3e dimanche de juin. Ses chars à thème, réalisés par de très nombreux bénévoles, rempliront Le Plessis-Tréville de joie et de confettis jusqu'au début des années 2000.



1927 - Les vendeuses de muguet

au cœur de la propriété de Mme Sans-gêne ... » En effet, en ce dimanche 2 mai 1926, dans le village pavosé, un cortège de nombreux chars richement travaillés et décorés de verdure, parcoururent les avenues au son des fanfares.

Au programme : Le samedi soir, retraite aux flambeaux avec le concours des Sapeurs-pompier. Dimanche 14 heures, départ de la place Gambetta (de Verdun) du défilé comprenant le char de la Reine du Muguet et de ses demoiselles d'honneur, encadré des

jeunesse féminine locale. Le Journal « Le Réveil du Plessis-Tréville » rapporte que dès le jeudi 4 mars, dans la salle des fêtes, 43 jeunes filles des écoles du Plessis se sont réunies pour élire la Reine du Muguet, pour la fête du printemps, fixée au 1er dimanche de mai, Melle Marguerite Postery a été nommée Reine, Madeleine Solle et Lucie Chevalier, demoiselles d'honneur.

Favorisée par le temps magnifique du dimanche 4 mai 1927, la deuxième Fête

Société Historique du Plessis-Tréville



Pour en savoir +
www.memoire-du-plessis-treville.fr

la TRIBUNE
du PLESSIS
Espace de
libre expression



L'article L2121-27-1 modifié par la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 – art 83, stipule que dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale.

Depuis la création de cette page « Tribunes libre » dans le Plessis-mag' tous les groupes représentés au conseil municipal, qu'ils soient issus de la majorité ou de l'opposition y avaient leur place.

Se référant à une jurisprudence du T.A. de Cergy-Pontoise, l'un des groupes d'opposition, nouvellement élu en mars 2020, demande que le groupe majoritaire ne dispose plus d'espace dans cette rubrique relevant pourtant de l'esprit démocratique de notre institution.

Soucieuse de l'application stricto sensu de la loi, la rédaction du magazine en prend immédiatement acte en ne mettant plus que trois espaces à disposition des groupes d'opposition dans la rubrique « Tribune libre » et en laissant la majorité s'exprimer à son gré dans l'ensemble des autres rubriques.

LE PLESSIS DEMAIN
AU MÉPRIS DES RÈGLES



Didier Delorme

Le dernier Conseil Municipal du mercredi 14 avril s'est tenu dans le mépris total des règles sanitaires en vigueur, de distanciation notamment, avec plus de trente personnes dans l'habituelle salle du Conseil, alors que nous sommes au plus haut de la troisième vague de l'épidémie. Si un restaurateur pratiquait ainsi, il serait probablement poursuivi pour « mise en danger de la vie d'autrui ». Et aucune autre ville du secteur ne fait prendre un tel risque

aux élus et aux fonctionnaires présents.

Notre groupe a pourtant choisi de siéger car l'Ordre du jour comportait plusieurs décisions de la Majorité qui devaient être soulignées.

Ainsi, le Maire s'est arrogé de nouveaux pouvoirs élargis, lourds de conséquences potentielles pour l'avenir de la Ville. Entre autres, il pourra désormais faire ce que bon lui semble en termes d'emprunts, alors même que la Chambre Régionale des Comptes a relevé une décision inappropriée en la matière en 2016, modifier les limites des propriétés communales, ou encore décider de démolir ou construire des équipements publics sans même solliciter l'avis du Conseil ! Autant dire qu'il sera trop tard pour réagir quand l'information sera finalement connue.

Nous avons d'ailleurs pu juger immédiatement des difficultés à être informés ou à vous informer, la majorité refusant obstinément de révéler quel secteur pavillonnaire elle avait décidé de passer à une hauteur constructible de 15 mètres, décision pourtant annoncée en commission urbanisme la veille.

Alors que certaines villes ont récemment monté en 48 heures des centres capables de vacciner plus d'un millier de personnes en un week-end, la majorité s'est félicitée des 343 personnes (sur 20000 Plesséens) qu'elle a pu accompagner jusqu'au centre dédié de Bonneuil-sur-Marne depuis début mars. Deux mois ont également été nécessaires, nous a-t-on expliqué, pour sélectionner trois étudiants pour trois heures d'accompagnement scolaire à une vingtaine de collégiens les mercredis après-midi. Fort heureusement, l'année scolaire n'est pas encore terminée !

Mais ces sujets ont finalement été éclipsés par un autre, visiblement majeur : la distribution de 1900 coffrets gourmands aux seniors de la Ville, organisation qui mobilisait déjà fortement le personnel municipal, avant le grand rush de la distribution les 22, 23 et 24 avril.

Si depuis un an, on nous rétorque à chaque demande de l'opposition, qu'il n'est pas raisonnable de distribuer les traditionnels colis de Noël 2020, contraire à la prudence également les chocolats de Pâques, ou encore l'envoi à chacun de bons d'achat chez les commerçants plesséens... Soudainement tout devient possible à quelques semaines de prochaines élections, même si notre pays franchit les 100 000 morts et si les services de réanimation ne désespèrent pas. Et ni la débauche de moyens humains nécessaires, ni la dépense conséquente ne semble finalement poser problème à la majorité municipale.

Les Plesséens seront-ils encore dupes d'aussi grosses ficelles ?

PLESSIS SOCIAL ÉCOLOGIQUE SOLIDAIRE L'AVANCÉE TRANQUILLE



Matthieu Puech

Le scrutin des élections municipales s'est déroulé il y a plus d'un an maintenant et il nous semble temps de tirer un premier bilan de la mandature.

Malgré notre situation minoritaire au Conseil municipal, nous œuvrons chaque jour depuis un an pour obtenir de réelles avancées sociales et écologiques au Plessis-Tréville. Nous nous heurtons toutefois trop régulièrement à une municipalité peu encline au progrès.

Lors du conseil municipal du mois de mars, nous avons de nouveau interrogé la majorité sur la question du quotient familial au Plessis.

La réponse de la Maire-Adjointe chargée de l'Enfance et de la Parentalité est édifiante : « Nous avançons tranquillement ».

Il nous avait été indiqué au cours des précédents conseils qu'un groupe de travail avait été constitué et que celui-ci était composé seulement de quatre conseillers de la majorité, sans les élus de l'opposition et sans représentants des parents d'élèves. C'est insuffisant.

Dès le mois de juin 2020, la municipalité avait pourtant indiqué que la précédente mandature (2014-2020) avait été l'occasion de réfléchir sur l'élaboration d'un quotient familial et que celui-ci serait mis en place prochainement. Un an après, le sujet n'a toujours pas dépassé le stade de la réflexion. Le groupe majoritaire au Conseil municipal a été élu en vous promettant Le Plessis Passionnément, voici Le Plessis Tranquillement.

En ce contexte sanitaire si difficile, il est urgent de franchir le cap de la réflexion et d'agir concrètement. Rappelons que l'année 2020 a engendré un million de nouveaux pauvres en France. Au-delà de ce chiffre, ce sont des millions de familles qui sont impactées par la crise sanitaire en raison du décès d'un proche, de la perte d'un emploi ou encore de la détresse psychologique, grandissante parmi de nombreux citoyens.

Nous devons répondre présents face à cette crise sanitaire pour qu'elle ne se transforme pas en crise sociale. C'est en nous montrant solidaires et ambitieux que nous relèverons ce défi.

La municipalité doit changer sa façon de faire de la politique. Il est plus que jamais nécessaire de dépasser les clivages politiques afin de proposer des solutions concrètes pour pallier les difficultés économiques qui se sont accentuées à la suite de la pandémie de Covid-19.

Faisons en sorte que la rentrée scolaire de septembre 2021 soit le symbole d'un renouveau après la crise sanitaire en établissant un quotient familial qui garantirait l'accès aux services municipaux pour l'ensemble des Plesséens.

Contactez-nous ou la Mairie pour solliciter l'instauration immédiate d'un quotient familial juste, équitable et transparent.
gauche.ecologique.solaire@gmail.com

RASSEMBLEMENT POUR LE PLESSIS LA FUITE EN AVANT



Alain Philippet

Ce que nous apprécions au Plessis Tréville, c'est un cadre de vie agréable dans une petite ville pavillonnaire et verdoyante, où il fait bon vivre dans le calme et la sérénité. L'attrait de notre commune c'est d'être une ville à la campagne, ce qui est particulièrement appréciable tout en étant proche de Paris.

Malheureusement, au fil des années, nous constatons que notre qualité de vie se détériore inexorablement. Certains

Plesséens préfèrent partir en province afin d'échapper aux nuisances d'une trop grande urbanisation et d'une surpopulation.

En effet, le nombre d'habitants ne cesse d'augmenter, chaque année nous devons accueillir de nouveaux venus et les infrastructures de la ville deviennent insuffisantes : transports en commun, places de stationnement, écoles, commerces, services publics etc...

Toujours plus de population, ce sont toujours plus de constructions d'immeubles. Les promoteurs n'hésitent pas à détruire les pavillons et à couper les arbres afin de construire des habitations collectives beaucoup plus rentables. Notre ville subit un bétonnage intensif au détriment de l'habitat individuel et des espaces verts. Nous demandons l'arrêt de la construction d'immeubles et la sanctuarisation des zones pavillonnaires et végétales.

Toujours plus de population, ce sont toujours plus de logements sociaux. La loi DUFLOT impose un quota de logements sociaux de 25 % par ville sous la menace de pénalités. Au Plessis Tréville nous avons atteint le taux de 20%. Le mode d'attribution des logements sociaux est totalement opaque, nous demandons qu'ils soient attribués en priorité aux Plesséens et à leurs familles plutôt qu'à des personnes venant de l'extérieur.

Toujours plus de population, cela induit aussi un changement de population. Notre ville subit une immigration massive depuis de nombreuses années, notamment par l'intermédiaire des logements sociaux. Nous constatons que le communautarisme s'installe et que la délinquance augmente. Les Plesséens ne se sentent plus chez eux et le sentiment d'insécurité progresse.

Nous voulons que notre ville reste à taille humaine et conserve son côté campagnard qui nous plaît tant. Nous refusons qu'elle ressemble à des villes voisines telles que Champigny ou Villiers. Lorsqu'une ville est défigurée, cela devient irréversible.

Nous demandons que l'on mette fin à la fuite en avant qui consiste à avoir toujours plus d'habitants. Pour cela il faut que la population soit stabilisée au nombre actuel de Plesséens, à savoir 20 000 habitants maximum.

Si nous continuons dans la dérive de toujours plus de population et toujours plus d'immeubles, à quoi ressemblera notre ville dans 10 ou 20 ans ?

Nous sommes

5 521

ABONNÉS

On ATTEND PLUS QUE VOUS !







Relation couple, parent-enfant/ado, veuvage...



Permanences GRATUITES

et **CONFIDENTIELLES** d'une
Conseillère conjugale



LUNDIS
10 mai et 7 juin
9h à 12h



ESPACE GERMAINE POINSO-CHAPUIS
12 AV. DE L'EDEN

3 MOYENS POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS
01 49 62 25 26 - sur place

Alertes SMS

Alertes SMS
INSCRIPTION GRATUITE

La ville de Plessis-Trévise met à votre disposition un service gratuit destiné aux habitants de la commune. Merci de vous inscrire à ce service en remplissant un questionnaire envoyé par courrier ou en se rendant sur le site de la ville.

pour plus d'informations, contactez le service à ce numéro :

adresse à la permanence (ouverte tous les jours de 9h à 12h) :
12 av. de l'Eden, 91190 Plessis-Trévise

INSCRIPTION GRATUITE
SUR LE SITE DE LA VILLE
LEPLESSISTRÉVISE.FR
RUBRIQUE PLESSIS-
PRATIQUE/ALERTE-SMS



Faites connaître
votre entreprise...

PUBLICITÉ DANS LE PLESSIS MAG'

Contactez le service Com'
01 49 62 25 20



VOTRE DÉCORATRICE ARCHITECTE D'INTÉRIEUR

Conseil à domicile | Conception | Réalité virtuelle
Liste shopping | Accompagnement travaux

Votre futur intérieur comme si vous y étiez !

pauline@mhdeco.fr | 06 22 64 89 96

www.mh-deco.fr





Bosch Car Service

Garage des 3JD
63 Avenue Jean Kiffer
94420 Le Plessis Trevisé

☎ **01 56 86 15 15** 📠 **01 56 86 15 16**
jose.maurice.diez@gmail.com

*Entretien - Réparation - Carrosserie
Climatisation - Diagnostic toutes marques*

LE PLESSIS CONTRÔLE



Du lundi au jeudi
de 8h30-12h et 13h30-18h, vendredi de 8h30-12h
et 13h30-17h et samedi de 8h30-12h.

**3, allée des Frères Morane - Z.A du Ponroy
94420 LE PLESSIS-TRÉVISE**

01 45 94 54 94



Ets NOELEC

ARTISAN ELECTRICIEN

DEPANNAGE—INSTALLATION—RENOVATION
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

06.82.22.26.79

4 ALLEE DE L'AVENIR - 94420 LE PLESSIS TREVISE
Adresse mail : stenoelec@orange.fr

MULTI-SERVICES



J.P. POISSON

Tél **06.09.92.17.09**
Tél-Fax **01.75.48.53.76**
www.multiservicesjpp.jimdo.com

Vous manquez de temps
Vous souhaitez être aidés

Electricité - Plomberie - Menuiserie
Jardin - Travaux divers...



LAURENT LOUIS DÉCORATION

01 45 93 48 76 06 27 63 26 10

TAPISSIER

Le Plessis-Trévisé




RÉFECTION ET RECOUVERTURE
DE SIÈGES ET DE CANAPÉS
TENTURES MURALES

DOUBLES RIDEAUX,
VOILAGES, STORES

CRÉATION DE TÊTES DE LIT,
JETÉS ET DESSUS DE LIT

laurent-louis.decoration@hotmail.fr
www.laurentlouisdecoration.net

EURL AU CAPITAL DE 2 000 € TVA INTERCOMMUNAUTAIRE FR 44532028941 532 028 941 R.C.S CRETEIL



P.M.G

RÉNOVATION DE BÂTIMENTS
TOUS CORPS D'ÉTAT



- Fenêtres neuf et rénovation
- Volets roulants bubendorff®
- Menuiseries bois, alu, PVC

DEVIS GRATUIT,
FACILITES
DE PAIEMENT
AIDES ET
RÉDUCTIONS
FISCALES

9 bis, av du Val Roger
Le Plessis-Trévisé Fax : 01 56 31 08 95

RCS Créteil 451 242 689

ÉTAT-CIVIL

Bienvenue à

Alhassane DIALLO
Mayssam TOUMI
Nathan JAVITARY
Tiphaine CLAIRICIA
Matéo DA SILVA
Marylou BADER
Nour BELMIHOUB
William ZEMMOUR
Hayden LE VAN
Éva-Sira BALLO
Maylonn DROCOURT
Nolan REUSSE

Tous nos vœux de bonheur à

Adem CHAALANE
et Maroua BEN DAHMANE
Franck HUENS et Catherine BOURCIER
Kevin GONÇALVES TEIXEIRA
et Estelle SAVATON
Azhar SAID ABDALLAH et Mélanie LACONI

Toutes nos condoléances aux familles de

Alain ITZKOVITCH Alain
Maurice LEBRETON
Filipe DIANTETE
Robert PALAU
Serge MONNEYRON

Luciano PESTANA
Paul BRÉHA
Gilbert PHILIBERT
Nelly ALEXANDRE DIT LAPERDRIX
veuve BOISSIÈRE
Prosper MOUYAL
Jean LE GOUGE
Benamar AZZAOUI
Monique REINERS veuve LATOUCHE
Nicole CHATELAINE épouse CANO

PHARMACIES DE GARDE

Samedi 1^{er} mai

PHARMACIE DES TILLEULS
(01 49 30 20 20)
47 rue du Gal de Gaulle
VILLIERS SUR MARNE

Dimanche 2 mai

BELHASSEN
(01 45 90 57 95)
3 rue Sadi Carnot
NOISEAU

Samedi 8 mai

BELHASSEN
(01 45 90 57 95)
3 rue Sadi Carnot
NOISEAU

Dimanche 9 mai

MARBEAU
(01 45 76 10 77)
40 av. du Général Leclerc
LE PLESSIS-TREVISE

Jeudi 13 mai

PHARMACIE CHELLY
(01 45 76 60 00)
C.CIAL Carrefour
49, mail de Pince-Vent
CHENNEVIÈRES SUR MARNE

Dimanche 16 mai

PHARMACIE ORTHOPÉDIE DES CHATELETS
(01 45 76 80 58)
9 rue Edouard Branly
ORMESSON SUR MARNE

Dimanche 23 mai

PHARMACIE DE LA MALNOUE
(01 43 05 20 24)
69 rue de Malnoue
NOISY LE GRAND

Lundi 24 mai

PHARMACIE DE L'EUROPE
(09 83 31 47 22)
51 avenue André Rouy
VILLIERS SUR MARNE

Dimanche 30 mai

PHARMACIE DU MARCHÉ
(01 56 86 59 08)
3 allée des Ambalais
LE PLESSIS-TREVISE

Retrouvez les pharmacies de garde sur www.leplessistrevise.fr et chaque dimanche et jour férié sur la page Facebook @LPT94420

Décoration d'intérieur

Rénovation
Agencement

Aménagement

Conseil et coaching déco

Home staging



Résidentiel et Professionnel

Accompagnement sur mesure de la conception à la réalisation de votre projet

www.decor-toit.com - 06 78 25 72 08 - sc.decor-toit@gmail.com



TECHNIK HOME

01.45.76.98.75

contact@technik-home.fr

5 ALLEE DES FRERES MORANE
94420 LE PLESSIS TREVISE

Domotique
Automatisme
Contrôle d'accès

Alarme
Interphone
Vidéosurveillance



DISTRIBUTION DU PLESSIS MAG'

Vous rencontrez
des soucis pour
recevoir votre
magazine municipal ?

CONTACTEZ-NOUS
01 49 62 25 20



PLESSIS SUSHI



Plessis

3 bis, Av. Thérèse (à côté de la mairie)

Tél. 01 56 31 40 89

Ouvert 7j/7

de 11h30 à 14h30 et de 18h30 à 22h30



* Voir conditions en magasin

Carte de fidélité :

10 menus achetés
(minimum 15 euros)

=
1 menu offert *

Dégustation sur place - Plats à emporter -10%
(à partir de 15€, sauf menu midi)

Livraison gratuite à domicile et au bureau
(midi : à partir de 15€, soir : à partir de 20€)

Commandez en ligne www.mizusushi.fr



FLORENT BERNET

BŒUF DE CHALOSSE

Viande de race
Blonde d'Aquitaine
en direct des éleveurs des Landes



CÔTES DE BŒUF MATURÉES

Back Angus, Blonde de Galice,
Simmental, Salers
sur commande

PORC NOIR DE BIGORRE

PORC FERMIER



AGNEAU DU LIMOUSIN

Charcuterie artisanale

Produits régionaux



Savourez l'excellence au meilleur prix !

Le Plessis-Trévise
19 av. Ardouin
01 45 76 37 35

Joinville-le-Pont
40 av. Galliéni
01 48 83 21 13

Joinville-le-Pont
42 av. Galliéni
01 48 83 22 87



32 années
d'expérience
à votre service
**ACHAT
VENTE
LOCATION**

AGENCE DU PLESSIS

L'esprit de service

7, bis avenue Ardouin
(face station BP à 50 m du marché)
94420 LE PLESSIS-TREVISE
estimation gratuite - ouvert le lundi
☎ **01 49 62 06 10**

1^{ère} agence à publier le taux moyen annuel de ses honoraires sur ventes soit 3,26% h.t. en 2019



LA QUEUE-EN-BRIE - LES BORDES
Terrain à bâtir 310 m² façade 9m.
au calme
A VOIR 179.000 €

RECHERCHE
Maisons
Appartements
Terrains
Locations



LE PLESSIS-TRÉVILLE
Résid. fermée et sécurisée, beau 2 p.
42 m² dernier étage- balcon- park S/sol.
EXCEPTIONNEL 198.000 €



LE PLESSIS-TRÉVILLE
Centre-ville, résid. récente, ascenseur,
magnif. 2 p. 55m²-grand séjour- balcon-
cave-au calme **IMPECCABLE 226.000 €**



LE PLESSIS MARBEAU
Magnif. mais. plain pied sur 513 m² terr.
Gde réception, 4-5 chbs, 3 SdB, gge
double. Calme, bois **NICKEL 548.000 €**



CHENNEVIÈRES CENTRE VILLE
Résidence standing 2010, beau 2 pièces
en parfait état avec balcon. pk extérieur.
VUE DEGAGÉE 179.000 €

**NOUS VOUS
OFFRONS LES
DIAGNOSTICS
POUR TOUTES
EXCLUSIVITES**



LE PLESSIS CENTRE VILLE
Résidence fermée et sécurisée, très beau
4 pièces, séjour double sur balcon,
2 chambres, SDB. Cave. **224.000 €**

Visitez notre galerie d'affaires sur « www.agence-du-plessis.fr »



CASABOX

LOCATION DE STOCKAGE

La Solution pour
Particuliers et Professionnels

ZA de Ponroy 3 allée Louis Blériot 94420 LE PLESSIS-TREVISE

www.casabox-le-plessis-trevise-94.fr

casabox94@gmail.com

NOUS SOMMES À VOTRE ÉCOUTE

07 71 07 20 90

VOUS
MANQUEZ
D'ESPACE
?

À PARTIR DE
49€

**BOX
INDIVIDUELS
SÉCURISÉS**



MANOLYS immobilier
Achat, vente, location, gestion locative, syndic



2, av. du 9^e de Gaulle
LE PLESSIS-TREVISE
01 45 76 00 73



**LOCATION 2 PIÈCES
LOUÉ VIDE**

Surface habitable : 42,47 m²
Neuf avec jardinet et chauffage,
avec parking en sous-sol.

Loyer 780 €/ mois charges comprises
dont : 80 €/mois de provisions sur
charges(régularisation annuelle)
dépôt de garantie :700 €
Honoraires rédaction du bail
(charge locataire) 425€
Honoraires état des lieux d'entrée
(charge locataire) 127€